

Préambule

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre la société Speakid, SAS au capital de 15.000 euros dont le siège social est situé 27 rue de Solferino, 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au RCS 819 921 792 (ci-après « **Speakid** ») et l'entité, personne physique ou morale, agissant à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, ou plus généralement agissant dans un cadre professionnel (ci-après le « **Client** »). Speakid et le Client peuvent également être désignés sous le terme de « parties » ou « partenaires ».

Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « **CGV** ») constituent le socle unique de la négociation commerciale. En cas d'accord des deux parties sur un contrat spécifique de prestation, les conditions particulières décrites dans celui-ci prévaudraient sur les présentes CGV. Des conditions distinctes s'appliquent aux particuliers consommateurs.

Toute acceptation de devis, et plus généralement tous recours aux prestations délivrées par Speakid implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV qui prévaudront sur toutes autres conditions non expressément agréées par Speakid (et notamment sur des conditions générales d'achat).

Le Client déclare avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées avant le début des prestations. Speakid est libre de modifier ses CGV à tout moment ; les CGV en vigueur à la date de commande des prestations s'appliquent entre les parties.

Services

Les prestations sont des séances et activités dispensées en langue étrangère dans les centres pédagogiques « Speakid » ou au sein des locaux gérés par le Client, par des intervenants pédagogiques selon un calendrier agréé par Speakid et le Client.

Ces prestations sont fournies par SPEAKID grâce à ses propres intervenants (salariés ou prestataires), matériels et méthodes pédagogiques. Le Client s'engage à respecter le cahier des charges d'accueil des ateliers (nombre d'enfants, présence d'encadrants, sécurité des locaux, etc.).

Contenu des prestations contractuelles

Les prestations contractuelles comprises dans le prix et les conditions financières sont décrites dans les devis et calendriers annexés aux devis, acceptés par le client avec l'apposition d'un 'bon pour accord' et d'une signature.

Durant tout le temps de la prestation de l'intervenant de SPEAKID, les enfants concernés seront encadrés par le personnel du Client et demeurent sous la responsabilité du Client.

Si une séance prévue au calendrier en annexe ne pouvait avoir lieu du fait de l'absence de l'intervenant de SPEAKID (maladie, grève de transport...), SPEAKID s'engage à en informer le client, dès qu'il en aura eu connaissance. Cette séance serait alors reportée à un autre jour en accord avec les parties, afin de respecter le nombre total de séances prévues à ce contrat. Si une séance prévue au calendrier en annexe devait être annulée pour quelque raison que ce soit par le Client, celui-ci s'engage à prévenir SPEAKID au moins 48 heures à l'avance, et la séance pourra être reportée à une date ultérieure déterminée par les parties, avant le 31 juillet. En cas de non-respect de ce délai de prévenance de 48h, cette séance ainsi annulée ne pourra donner lieu à aucun report ni remboursement de la part de SPEAKID et sera facturée. Le Client s'engage à assurer aux intervenants de SPEAKID un accès effectif aux locaux dans lesquels les prestations doivent être réalisées (code d'entrée, étage, etc.). Si les intervenants ne pouvaient, à la date et l'heure convenues pour une séance, accéder aux locaux du Client (défaut de transmission des informations, local fermé, refus d'accès, etc.), cette séance ne pourrait donner lieu à aucun report ni remboursement de la part de SPEAKID et serait facturée.

Les parties doivent tout mettre en œuvre pour assurer l'exécution des prestations décrites ci-dessus. Il est précisé que les reports de séances, lorsqu'ils sont autorisés par le présent article, ne peuvent être réalisés que jusqu'au 31 juillet. Les séances non réalisées à cette date seront définitivement annulées, sans que le Client ne puisse solliciter de remboursement ou de compensation.

Conditions financières

Pour l'exécution des prestations, le client sera redevable à SPEAKID d'un montant défini sur le devis accepté par le client, qui équivaut à une commande. Le prix des prestations est payable selon les conditions de paiement indiquées sur la facture émise par SPEAKID. Par défaut, ce délai est fixé à 30 jours à compter de l'exécution des prestations, conformément à l'article L. 441-10 du Code de commerce. Tout retard de paiement entraîne de plein droit une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, applicable pour chaque facture concernée, sans préjudice des frais, indemnités ou dommages et intérêts complémentaires que Speakid se réserve le droit d'appliquer. Ajouté à cela, tout retard de règlement donnera lieu au paiement d'intérêts de retard au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, calculés sur le montant TTC de la somme restant due à compter de la date d'échéance, sans qu'aucune mise en demeure préalable soit nécessaire.

Le Client est informé qu'en cas de retard de paiement, Speakid se réserve le droit de suspendre les prestations, jusqu'à régularisation, ou de résilier le contrat conformément aux stipulations de l'article « **Engagement réciproque, annulations** ».

Toute modification du tarif mentionné initialement fera l'objet d'un nouveau devis.

Le Client pourra, sur demande auprès de SPEAKID, se procurer le CD de musiques et chansons ainsi que tout autre support utilisé lors des prestations fournies à la commande, et solliciter la réalisation de toute prestation complémentaire. La commande ou la prestation complémentaire feront alors l'objet d'une facturation complémentaire et d'un paiement convenu entre les parties.

Les tarifs s'entendent toutes taxes comprises tenant compte de la TVA applicable au jour de l'accord. Tout changement du taux pourra être répercuté sur la facturation des services.

Fourniture de Services

Speakid a à cœur de recruter et former des intervenants de qualité. Les intervenants sont suivis par notre équipe pédagogique, et ils bénéficient de programmes de formation réguliers. Il peut arriver que Speakid soit dans l'obligation de changer d'intervenant en cours d'année. Le Client sera prévenu au préalable, dans la mesure du possible. Il n'existe aucun droit à l'animation d'un atelier par une intervenante ou un intervenant déterminé(e), ce que le Client reconnaît.

Engagement réciproque, annulations

Les parties s'engagent à exécuter le contrat jusqu'à son terme, c'est-à-dire pour le nombre de séances convenu, et selon le calendrier convenu étant précisé qu'aucun report ne peut être effectué au-delà du 31 juillet de chaque année.

Toute résiliation anticipée ou annulation, pour quelque raison que ce soit, du fait du Client ne pourra donner lieu à remboursement (intégral ou partiel) du montant de la commande. En cas d'intervention dans plusieurs structures représentées par le Client, il sera toutefois possible de modifier le planning et les lieux d'interventions avec l'accord de Speakid, tant que

le nombre total et la durée des ateliers prévus sont respectés, et tant que le changement de lieu d'intervention est réalisé au profit d'une structure bénéficiant déjà des prestations Speakid, ou d'une structure située dans la même commune que celle initialement concernée par l'intervention. En cas de report des prestations d'un établissement sur un autre établissement, des frais de gestion seront facturés par SPEAKID, à hauteur de 50 euros HT.

Dans le cas où l'une ou l'autre des parties ne respecte pas ses obligations décrites ici, le contrat pourra être résilié de plein droit si la partie défaillante n'apporte pas remède à son manquement dans un délai de 7 jours ouvrables à compter de l'émission d'une mise en demeure par l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception.

La présente résiliation ne porte aucun préjudice à l'obtention par la voie judiciaire des dommages-intérêts que pourrait réclamer une partie du fait de l'inexécution de ses obligations par l'autre partie. La résiliation pourra néanmoins intervenir par anticipation en cas de liquidation ou redressement judiciaire de l'une ou l'autre des parties dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, et sous réserve, le cas échéant, des dispositions d'ordre public applicables.

La responsabilité de Speakid ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les CGV découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil et de la jurisprudence française. En cas de survenance d'un cas de force majeure, les séances qui n'auront pas pu être réalisées à la date initialement convenue par les parties seront reportées, avant le 31 juillet. Les séances non réalisées à cette date seront définitivement annulées, sans que le Client ne puisse solliciter de remboursement ou de compensation.

Garantie / responsabilité / assurance

Chaque partie garantit que durant la durée des prestations prévues, elle est titulaire d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle pour des dommages corporels ou matériels causés au tiers ou au personnel des deux parties dans le cadre de l'exécution du contrat. Toute modification, suspension ou résiliation de cette police d'assurance devra être signalée à l'autre partie dès son changement.

Speakid décline toute responsabilité en cas de non-réalisation des objectifs d'apprentissage des enfants. Speakid n'est tenu à cet égard que d'une obligation de moyens. Speakid ne peut en aucun cas être tenue responsable de la perte, du vol et de la casse d'objets personnels appartenant aux enfants ou au Client.

La responsabilité de Speakid est contractuellement limitée au remboursement des prestations effectivement payées par le Client, ce que ce dernier reconnaît.

Propriété Intellectuelle et confidentialité

Tout matériel (livres, revues, matériel informatique...) mis à disposition et utilisé dans le cadre des prestations dispensées par Speakid reste sa propriété exclusive. Les prestations sont délivrées sous des marques et un savoir-faire dont Speakid détient régulièrement les droits d'utilisation.

Tous les éléments relatifs au contenu des prestations et sur les espaces internet Speakid sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de son titulaire. Il est strictement interdit de reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser de quelque manière, à quelque titre et pour quelque raison que ce soit, même partiellement, ces éléments sous quelque langue, forme, support et format que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de Speakid.

Les partenaires s'engagent, pendant toute la durée des prestations et pour l'année suivante à ne divulguer aucune des informations, connaissances ou savoir-faire auquel il aurait pu avoir accès dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

Droit à l'image

Le Client s'engage à ne pas filmer, photographier ou enregistrer les intervenants de Speakid sans avoir au préalable recueilli leurs consentements, ainsi que le consentement préalable de Speakid. Le Client reconnaît à Speakid un droit de regard sur toute image, photo, vidéo ou support sur lequel figure des intervenants de Speakid, Speakid pouvant obtenir la suppression ou la modification de ces éléments.

Non sollicitation

Le client s'engage à ne pas solliciter directement ou indirectement les intervenants pédagogiques de Speakid et à ne pas recourir à leurs services pour toute autre mission que celle qui lui aura été confiée par Speakid.

Cession du contrat

Les prestations prévues ne pourront être cédées totalement ou partiellement. L'accord ayant été conclu en considération de la personnalité et de la qualification des parties, chaque partenaire s'interdit, sans l'accord expresse de l'autre, de sous-traiter même partiellement les opérations à effectuer afin d'assurer les prestations prévues.

Déclaration d'indépendance réciproque

Les parties déclarent et reconnaissent qu'elles sont et demeureront, pendant toute la durée du présent contrat, des partenaires commerciaux et professionnels indépendants.

Données à caractère personnel

Conformément aux dispositions de la réglementation de protection des données personnelles dont le RGPD 2016-679 du 27 avril 2016, les informations constitutives de données personnelles qui vous sont demandées (nom, prénom, coordonnées) sont nécessaires au traitement des commandes du Client. Elles sont collectées et traitées, à titre contractuel, par Speakid uniquement (incluant ses éventuels sous-traitants techniques) à des fins d'exécution des prestations et à des fins de facturation, ou pour vous faire parvenir nos offres commerciales. Ces données sont conservées pendant la durée du contrat et jusqu'à son terme ou la résiliation de du compte, durée augmentée des délais légaux relatifs à la preuve des contrats, et dans le cadre de nos opérations de prospection commerciale à concurrence d'un délai de 3 ans maximum au terme duquel elles sont définitivement effacées, sauf en cas d'opposition, de demande d'effacement ou de nouvelle commande. Speakid s'engage à mettre en place toutes les mesures nécessaires afin de garantir un niveau de sécurité, d'intégrité et de confidentialité adapté aux risques liés à la collecte des données personnelles. L'objectif est de protéger vos données contre le vol, la destruction, l'altération, la perte accidentelle, la diffusion ou l'accès non autorisé. De plus, le Client dispose sur ces données de droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de portabilité des données vers un prestataire tiers le cas échéant. Le Client peut faire valoir ces droits à l'adresse hello@Speakid.fr ou par courrier postal en justifiant de son identité, et en cas de litige, le droit de saisir la CNIL. Toute demande d'effacement de données, loisible à tout moment à l'adresse précédente, est susceptible d'empêcher toute commande ultérieure. Speakid ne procède à aucun transfert transfrontalier des données personnelles collectées, qui sont hébergées en France exclusivement. Speakid s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour protéger les données personnelles, contre toute forme de dommage, perte, détournement, intrusion, divulgation, altération ou destruction. Speakid s'engage à protéger la vie privée de ses utilisateurs en respectant la réglementation en vigueur à cet égard. Speakid ne partage ni ne divulgue en aucun cas les données personnelles des utilisateurs sans leur autorisation préalable explicite,

excepté dans le cas où Speakid y serait contrainte par une autorité judiciaire ou par la loi.

Droit applicable et langue

Les CGV et les opérations qui en découlent entre le Prestataire et le Client sont régies par et soumises au droit français. Les CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Juridiction compétente

Tous les litiges auxquels les opérations conclues en application des présentes CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre Speakid et le client, seront soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nanterre. Les parties s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour parvenir à un règlement amiable de leurs différends avant toute démarche judiciaire.

Information précontractuelle - Acceptation du Client

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de sa commande, d'une manière claire et compréhensible, des présentes CGV et de toutes les informations listées à l'article L.121-17 du Code de la consommation et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles des prestations ;
- le prix des prestations et des frais annexes (livraison, par exemple) ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel Speakid s'engage à fournir les prestations commandées ;
- les informations suivantes relatives à l'identification et aux coordonnées de Speakid :
Speakid est une société par actions simplifiée au capital de 15.000 euros dont le siège social est situé rue de Solferino, 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au RCS 821 819 921 792. Son numéro de téléphone est le 01 88 60 88 24 et son adresse email est hello@Speakid.fr. N° TVA intracommunautaire : FR 06819921792
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre.